Forum Mondial sur la Migration et le Développement (FMMD) Dacca, Bangladesh 10 décembre 2016

RAPPORT DU PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DU FMMD 2016

Par Colin Rajah Président, Journées de la Société civile de 2016 FMMD

Honorable Premier Ministre, Vos Excellences, mes chers collègues migrants et autres collègues :

- Au cours des 2 derniers jours, plus de 200 délégués de la société civile de plus de 50 pays, et plus de 60 observateurs, invités et représentants de gouvernements, se sont rencontrés ici lors des Journées de la Société Civile du FMMD. Cela incluait également un grand nombre des 350 participants à l'Action Mondiale des Peuples (AMP) sur la Migration, le Développement et les Droits de l'Homme, qui s'est tenue les 2 jours précédents.
- Sous le titre « *Il est temps d'Agir : Établir une gouvernance fondée sur les droits de la migration, dans nos communautés et au-delà des frontières* », nous avons examiné comment nous pouvons mettre en œuvre des politiques qui soient centrées sur les individus et sur les droits en matière de migration et de développement humain, dans le travail que nous faisons en tant que société civile et avec vous les gouvernements, les institutions et le secteur privé.
- l'ai souligné les principaux résultats issus de ce qui suit :

Protection des Travailleurs Migrants

- Les travailleurs migrants doivent être habilités à défendre leurs droits du travail. Cela nécessite des mécanismes de plainte efficaces concernant l'exploitation de la main-d'œuvre et l'accès à un recours effectif. Nous ne devrions pas faire face à des répercussions négatives, et devrions avoir la possibilité de trouver un emploi, d'être régularisés, et de récupérer les salaires impayés en temps voulu. Des inspections devraient être effectuées par les autorités chargées de la protection sociale et de l'emploi, en partenariat avec les syndicats et les associations de travailleurs, et séparées des contrôles d'immigration.
- Le « Méchanisme d'entreprise» au sein du FMMD pourrait être utilisé pour accroître la coopération avec les employeurs, renforcer la mise en œuvre de normes éthiques et transparentes en matière de recrutement, et organiser le *sourcing* tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

Protection des Migrants en Mouvement

- Nous saluons la Déclaration de New York pour ses propos forts visant la protection de TOUS les migrants, quel que soit le statut d'immigration.
- Les politiques de dissuasion et de « contrôle » des migrations sont inefficaces et nous privent de nos droits fondamentaux. Au lieu d'externaliser la dissuasion et le

« contrôle » des migrations, nous devrions externaliser les « moyens de protection » des migrants

- Un participant a décrit : « ... Les politiques de dissuasion en temps de crise ont le même effet que des pompiers se précipitant vers une maison en feu puis verrouillant les portes! "
- Le Pacte Mondial doit inclure des engagements contraignants afin de traiter des causes fondamentales des déplacements forcés, et les besoins humanitaires et en termes de droits humains des migrants. Ces engagements devraient être accompagnés d'un financement et d'un soutien technique pour leur mise en œuvre.
- Les « femmes en migration » ne sont pas des « populations vulnérables » ayant besoin d'être « secourues ». Ces dernières luttent pour défendre leurs droits et sont des agents du changement. Les politiques d'immigration qui créent des contextes d'exclusion, d'inégalité et des violations des droits, exposent les femmes à des risques et les placent dans une situation de vulnérabilité.

Inclusion sociale

- Les autorités nationales et locales, la société civile, et les associations de migrants et diasporas devraient cesser de « prêcher des convertis » lorsqu'il est question de combattre la xénophobie. A la place, nous devrions promouvoir l'inclusion sociale en ciblant les groupes qui adhérent à une idéologie populiste ou qui ont peur des migrants. Cela permettra de répondre à la peur irrationnelle de l'autre en instaurant un véritable dialogue.
- Nous devons travailler ensemble afin de reconnaître et de soutenir les municipalités et les autorités locales en tant que premiers intervenants face aux flux migratoires. Celles-ci sont les mieux placées pour lutter contre la xénophobie et assurer une cohésion sociale, ainsi que puiser dans le potentiel de développement de la diaspora.
- La campagne « Ensemble » menée par l'ONU doit chercher à remédier aux inégalités structurelles qui donnent lieu à des attitudes xénophobes ou leur permettent de s'enraciner, plutôt que de se focaliser sur les perceptions et les récits.
- Dans le climat politique de plus en plus xénophobe d'aujourd'hui, nous devons reconnaître le rôle que les politiques migratoires restrictives et le discours politique jouent, en contribuant à la montée des attitudes xénophobes, et prendre des mesures menant à un changement de paradigme qui permettrait de faire fi de la discussion politisée sur la migration.

Développement inclusif

- Nous devons travailler ensemble pour assurer un suivi, un soutien constant, un plan de développement d'entreprises qui soit réaliste, et un accompagnement lors de la promotion de l'esprit d'entreprise tout en favorisant les investissements. Nous devrions nous concentrer sur la « formalisation », en particulier en ce qui concerne les travailleurs issus d'une diaspora peu qualifiée et qui envoient inévitablement une partie moins élevée de leurs salaires au pays que ceux hautement qualifiés, mais qui sont plus nombreux et qui font face à beaucoup plus de défis mais qui possèdent tout de même un fort potentiel de développement.
- Nous devons également veiller à ce que les envois de fonds et les investissements de la diaspora fassent partie d'une approche communautaire inclusive pour maximiser leur potentiel de développement communautaire.

Gouvernance Mondiale et le Pacte Mondial sur la Migration

- Le Pacte Mondial devra avoir des effets concrets sur le terrain, améliorer les vies, opportunités et respect des droits humains de tous les migrants. Ceci est d'autant plus important aujourd'hui, en la Journée Internationale des Droits de l'Homme. Il est essentiel que le Pacte mette l'accent sur la cohérence des politiques dans un cadre général de protection des droits des migrants et des possibilités de mobilité, ainsi que sur l'importance de disposer d'objectifs, de cibles et d'indicateurs afin de faciliter la mise en œuvre de ce cadre.
- Dans le cadre du processus du Pacte Mondial, les pays devraient élaborer des processus rassemblant l'ensemble des parties prenantes, en les développant du niveau local jusqu'au niveau national:
 - La Société Civile et les autorités locales ont déjà travaillé ensemble sur des stratégies visant à faire de la protection des droits humains de l'ensemble des migrants une réalité sur le terrain, grâce à l'utilisation de « pare-feux », et en leur permettant d'avoir accès aux services de base.
- Nous devons intégrer les Directives et principes sur les protections des droits humains des migrants en situation de vulnérabilité dans le Pacte.
- Nous nous engageons à renforcer l'orientation de la société civile, et l'engagement, en ce qui concerne les « lignes rouges » en matière de retours et de réadmissions, afin de progresser vers la réalisation des deux Pactes Mondiaux.
- Un enfant est un enfant. En tant que tel, les enfants sont le dénominateur commun entre les 2 Pactes Mondiaux. Les discussions verticales concernant les enfants ne sont pas suffisantes, et devraient plutôt être transversales.
- Nous devons appliquer les 9 principes recommandés pour guider les actions concernant les enfants déplacés, et les autres enfants touchés, et appliquer des mécanismes de suivi pour suivre les changements.

Objectifs de Développement Durable

Les FMMD futurs pourraient amener à la réalisation d'un suivi des Objectifs de Développement Durable liés à la migration.

- La société civile peut apporter les résultats de ses propres efforts, ainsi que former des partenariats avec les pays. L'année prochaine, les JSC du FMMD pourraient déjà tirer parti de contributions provenant d'acteurs nationaux ou régionaux issus de la société civile.
- Nous devons associer le suivi et la réalisation des Objectifs de Développement Durable au Pacte.
 - De tels objectifs devraient explicitement s'associer à l'ensemble des ODD liés aux migrants, et être achevés en 2, 5 et 15 ans.
- Les pays devraient financer et non simplement trouver des moyens ils devraient soutenir les efforts de la société civile et créer des partenariats avec eux.

Excellences et chers collègues, il ne s'agit là que de quelques points marquants des longues discussions dans lesquelles nous sommes engagés au cours des 2 derniers jours. Nous exhortons tous les gouvernements à examiner les rapports complets de chacune de nos sessions, que nous pouvons mettre à leur disposition.

Au cours des derniers jours, le rôle crucial que joue la société civile en tant qu'acteur et partenaire des pays nous a été rappelé plusieurs fois. Nous sommes encouragés à avoir une voix unique et des objectifs ciblés dans nos recommandations. Nous espérons que

nous avons respecté des engagements sur ces points aujourd'hui. Et nous remercions le gouvernement du Bangladesh pour son leadership et partenariat avec la société civile.

Alors que la prochaine phase de délibérations du Pacte Mondial s'approche, notre résolution et notre engagement mutuel sera pleinement mis à l'essai. Nous croyons qu'en mettant en place un engagement et un partenariat réel, fermement ancrés dans les principes de droits et de justice, nous serons en mesure de parvenir à établir un Pacte qui puisse donner de réels sens, et changements, pour la vie des migrants. En effet, le <u>Temps d'agir</u> est à nos portes, et nous nous réjouissons à l'idée de nous lancer dans ce projet lors de ce FMMD et au-delà, en partenariat avec vous. Merci.